



**Mesdames les conseillères communautaires,
Messieurs les conseillers communautaires,**

Grasse, le 09 avril 2026

Objet : convocation à la réunion du conseil communautaire du jeudi 16 avril 2026

Affaire suivie par :

*Amandine PERA-LADET, Responsable des Affaires Générales : 04.89.35.91.64
Iris KRAJEWSKI, Chargée des Assemblées : 04.89.35.91.59*

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communautaires,

Conformément à l'article L. 5211-8 du Code général des collectivités territoriales, vous êtes convoqués à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

Jeudi 16 avril 2026 à 09h00

au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
dans la salle communautaire
57 avenue Pierre Séward, 06130 Grasse

La séance est programmée sur l'ensemble de la journée avec une suspension au titre de la pause méridienne. Un buffet sera mis à votre disposition à cet effet.

Le stationnement est possible au parking public « Roure » situé en contrebas de la Clinique du Palais. Un ticket de sortie gratuit vous sera remis en séance.

L'accès pour les personnes à mobilité réduite est possible à l'arrière du bâtiment. Merci de nous signaler tout besoin d'assistance particulière afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

Mention spéciale : Conformément à l'article L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, je porte à votre connaissance que cette séance sera notamment consacrée à **l'élection du président ou de la présidente, des vice-présidents et des vice-présidentes, aux autres membres du bureau, à la désignation des délégués dans**

les syndicats mixtes et autres organismes ainsi que d'autres points dont vous trouverez l'ordre du jour en annexe.

Cette convocation est, conformément à l'article L.5211-6 du Code général des collectivités territoriales, également adressée aux **conseillers communautaires suppléants** pour les communes qui disposent d'un seul siège. Cependant, l'attention des conseillers communautaires titulaires est attirée sur le fait que les conseillers communautaires suppléants ne pourront prendre part au vote qu'à la condition que le conseiller communautaire titulaire ait signalé au préalable son absence au président.

Les conseillers communautaires titulaires qui n'ont pas de suppléant ou dont le suppléant est également indisponible peuvent donner **procuration de vote** à un autre conseiller communautaire titulaire.

Vous trouverez dans cet envoi tous les documents afférents à ce conseil communautaire, à savoir l'ordre du jour, le procès-verbal du conseil communautaire du 05 mars 2026, les listes des décisions du président et du bureau communautaire, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes.

Pour rappel, les éléments relatifs au vote du budget vous sont parvenus le 03 avril 2026.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communautaires, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes



Pièces jointes : ordre du jour, procès-verbal du conseil communautaire du 05 mars 2026, listes des décisions du président et du bureau communautaire, projets de délibérations comprenant une note de synthèse, documents annexes et pouvoir.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 16 AVRIL 2026

Ordre du jour

PROJETS DE DELIBERATIONS

AFFAIRES JURIDIQUES ET GENERALES

RAPPORTEUR : Madame la doyenne d'âge ou Monsieur le doyen d'âge

N°016 : Election de la Présidente ou du Président

RAPPORTEUR : Madame la Présidente ou Monsieur le Président

Approbation du procès-verbal de la séance du 05 mars 2026

Communication des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Communication des décisions prises par Monsieur le Président au titre des marchés à procédure adaptée conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Communication des décisions prises par le bureau communautaire conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

N°017 : Détermination du nombre de vice-présidentes/vice-présidents et composition du bureau communautaire

N°018 : Election des vice-présidentes/vice-présidents et des autres membres du bureau communautaire

- LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL -

N°019 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Pôle métropolitain CAP AZUR

N°020 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du syndicat mixte en charge du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes (SCoT'Ouest des Alpes-Maritimes)

N°021 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat mixte d'ingénierie pour les collectivités et les territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)

N°022 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du syndicat mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers UNIVALOM

N°023 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (SMED)

N°024 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat Intercommunal des Canaux de la Siagne et du Loup (S.I.C.A.S.I.L)

N°025 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF)

N°026 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat Intercommunal des 3 VALLEES (SI3V)

N°027 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (SMIAGE)

N°028 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue (SMGA)

N°029 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNR)

N°030 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

N°031 : Désignation des membres du conseil d'administration au sein de la Régie des Eaux du Canal Belletrud (RECB)

N°032 : Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Eaux de Mouans

N°033 : Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Grasse

N°034 : Délégation de pouvoir du conseil communautaire à la Présidente ou au Président de la communauté d'agglomération

N°035 : Délégation de pouvoir du conseil communautaire au bureau communautaire

FINANCES

RAPPORTEUR : Madame la Présidente ou Monsieur le Président

N°036 : Règlement budgétaire et financier (RBF) de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

N°037 : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026

N°038 : Budget principal - Vote du budget primitif 2026

N°039 : Budget Régie des transports SILLAGES – Vote du budget primitif 2026

N°040 : Versement de la couverture 2026 de la contrainte de service public à la régie des transports Sillages

N°041 : Budget annexe Eau Potable - Vote du budget primitif 2026

N°042 : Budget annexe Assainissement - Vote du budget primitif 2026

N°043 : Budget annexe Régie SPANC - Vote du budget primitif 2026

GEMAPI

RAPPORTEUR : Madame la Présidente ou Monsieur le Président

N°044 : Fiscalité – Vote du produit 2026 de la taxe GEMAPI – Budget 2026

N°045 : Adoption de l’avenant n°4 au contrat territorial 2026-2029 liant le SMIAGE Maralpin à la CAPG

RESSOURCES HUMAINES

RAPPORTEUR : Madame la Présidente ou Monsieur le Président

N°046 : Indemnités de fonction des élus

N° 047 : Recrutement d’un chargé de mission gestion financière et immobilière - Contrat à durée déterminée de 3 ans

N° 048 : Recrutement d’un responsable unique de sécurité - Contrat à durée déterminée de 3 ans